

Maîtriser la construction et le suivi des budgets

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 750 € HT / personne
Distanciel : 600 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNE

- Entreprises familiales, groupes familiaux, plus généralement toutes les entreprises qui souhaitent internaliser la construction et le suivi de leur budget annuel
- Responsables administratifs et financiers de PME, chefs comptables

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Intégrer le processus de construction d'un budget annuel et d'un reporting pertinent : mettre en évidence le business model financier de l'Entreprise
- Décliner le budget annuel en intégrant les contraintes de la saisonnalité

DEMARCHE PEDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET EVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

PROCESSUS D'ELABORATION BUDGETAIRE ET LE CALENDRIER

- Schéma d'élaboration budgétaire
- Intervenants au processus
- Calendrier de réalisation

DECRYPTAGE DU MODELE HISTORIQUE

- Pourquoi et comment décrypter le modèle financier historique ?
- Analyser l'environnement externe
- Utiliser les outils de benchmark
- Construire un compte de résultat « métier » : les KPI's de l'Entreprise
- Pourquoi distinguer les coûts fixes des coûts variables ? : le seuil de rentabilité et le point mort
- Le bilan économique ou « pool de fonds »
- Le financement du cycle d'exploitation

INTEGRATION AU MODELE DES DECISIONS BUDGETAIRES

- L'analyse de l'exploitation prévisionnelle
- Les points clefs du financement prévisionnel
- Les options dégradées ou le « crash test »



Maîtriser la construction et le suivi des budgets

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 750 € HT / personne
Distanciel : 600 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

LA DECLINAISON MENSUELLE DES PREVISIONS ANNUELLES

- Pourquoi et comment suivre les réalisations mensuelles ?
- Répartir l'activité
- Utiliser les méthodes statistiques
- Répartir les charges d'exploitation
- Passer de l'exploitation à la trésorerie

LE REPORTING ET LA MESURE DES ECARTS

- A quoi sert le reporting mensuel ?
- Le suivi mensuel de l'exploitation
- Le suivi mensuel de la trésorerie
- Les éléments clefs du modèle et l'anticipation des résultats
- Quelques bonnes pratiques...

Cas pratique « Construction du budget et des flux de trésorerie prévisionnels » et « Tableau de bord mensuel d'exploitation »

